

Mercredi 3 juin 2020

Les propositions de CMA France :

Pour un nouveau modèle économique reposant sur la production locale et l'économie circulaire

Pour consolider les fondations de la « première entreprise de France »



Préserver et relancer l'économie de proximité sont les deux principaux enjeux pour les entreprises artisanales de notre pays. Préserver c'est d'abord garantir aux entreprises les moyens leur permettant de reprendre leur souffle et de se stabiliser, condition sine qua non pour éviter les nombreuses faillites qui se profilent. Relancer la machine économique de l'artisanat c'est anticiper et préparer un nouveau modèle économique plus durable, plus éco-responsable, plus citoyen, fondé sur les valeurs du « Fabriqué en France », les mentions d'origine et les produits de qualité.

Pour soutenir l'artisanat dans la période de l'après-crise sanitaire qui s'ouvre à peine CMA France en appelle à la responsabilité de tous les acteurs : l'Etat bien sûr, les collectivités territoriales, les consommateurs surtout, et les artisans eux-mêmes. Le Plan de relance durable de l'économie de proximité et de l'artisanat repose sur 12 mesures économiques, fiscales, sociales qui ensemble constituent des fondations pérennes pour assurer un avenir aux femmes et aux hommes qui font la « première entreprise de France ».

- **Choisir la production locale, une économie verte et durable et le Made in France**

Collaborer avec les collectivités locales pour repenser la relocalisation industrielle, valoriser le savoir-faire et le Made In France, accélérer la transition écologique par la mobilité durable des artisans et l'incitation à la rénovation énergétique des bâtiments, améliorer l'accès des entreprises artisanales aux aides à la recherche et à l'innovation, créer une véritable politique d'achat des collectivités en direction de l'économie des territoires.

- **Garantir le financement des entreprises artisanales**

Annuler les charges sociales et fiscales fondée sur l'absence de chiffre d'affaires, rééchelonner les remboursements de dettes contractées pendant la crise, promouvoir les dispositifs d'avance remboursable à taux zéro, défiscaliser les heures supplémentaires et favoriser l'embauche d'un premier salarié ou d'un salarié supplémentaire.

- **Construire une stratégie d'alliance Europe, Etat et collectivités au service de l'économie de proximité**

Mettre en place une taxe Carbone aux frontières de l'UE, instaurer une TVA réduite pour les activités de réparation, créer un nouveau fonds national de soutien à l'artisanat de proximité afin de rééquilibrer les conditions d'exercer avec la moyenne, grande surface et les plateformes de vente en ligne, inciter les collectivités aux opérations d'aménagement et de valorisation de l'artisanat de centre-ville et de tourisme du savoir-faire.

Télécharger le document complet sur la page :

<https://cma-france.fr/relance-durable-economie-artisanat>

Pourquoi un plan de relance durable ?

- Parce qu'il est moins coûteux d'empêcher des entreprises de disparaître que de financer ultérieurement la création de nouvelles entreprises tout en assurant le traitement social des fermetures.
- Parce qu'un nouveau modèle de société durable européen impose de prendre en compte les besoins et les capacités de développement des entreprises artisanales dont la force repose dans la proximité et l'ancrage sur les territoires, assurant un maillage unique de services et de compétences
- Parce que l'effort est collectif et que chaque niveau de responsabilité a un rôle-clé à jouer : élus, décideurs, acteurs économiques, consommateurs.

Objectifs de nos propositions ?

- Assainir durablement les finances des entreprises et leur trésorerie
- Renforcer les fonds propres
- Reconstituer les stocks
- Maintenir l'emploi
- Favoriser l'économie circulaire et responsable.



Valérie Marquis - directrice des relations presse et relations publiques - 06 20 67 45 86 / presse@cma-france.fr



cma-france.fr